

Le gouvernement lance une mission sur le déploiement du « biokérosène »

© 18/06/2015 |  Terre-net Média

Le Bourget (France), 18 juin 2015 (AFP) - La ministre de l'Ecologie et de l'Energie, Ségolène Royal, a annoncé jeudi au Salon aéronautique du Bourget le lancement d'une mission visant à « mettre en place une filière française » du « biokérosène », carburant pour avions d'origine renouvelable.

« Je vous annonce que je lance, avec le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, une mission sur **le déploiement en France du biokérosène**, en partenariat avec les industriels, pour établir une feuille de route pour mettre en place une filière française », a déclaré Ségolène Royal lors d'une conférence de presse consacrée à la prochaine conférence des Nations Unies sur le climat (COP-21), qui se tiendra en décembre au Bourget.

La solution retenue devra être « respectueuse de l'environnement, avec des procédés non consommateurs de terres dédiées à l'alimentation » et basée sur un modèle économique « qui ne déstabilise pas les équilibres financiers du transport aérien », a-t-elle ajouté.

Les inspections des deux ministères rendront leur rapport « à la fin de l'année 2015, ce qui nous permettra de mettre en place les outils d'incitation pour introduire et généraliser progressivement **les carburants renouvelables dans l'aéronautique** », a-t-elle ajouté.

Interrogée sur de possibles mesures fiscales, la ministre de l'Ecologie a indiqué à l'Afp que « le moment venu, il faudra une fiscalité incitative » et « qui tient compte des émissions de carbone ». « Il faudra bien donner des avantages fiscaux aux carburants et aux énergies qui ne sont pas polluantes », a-t-elle affirmé, précisant que « ça se passera à l'échelle européenne, parce que c'est là que les filières vont être développées ».

Les bio- ou agrocarburants, fabriqués à partir de végétaux, sont déjà identifiés par les avionneurs et les compagnies aériennes comme le principal levier pour **réduire leurs émissions de gaz à effet de serre**.

Le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas) s'est d'ailleurs engagé à « soutenir l'objectif de la Commission européenne d'une production de 2 millions de tonnes de biocarburants aéronautiques en 2020 », tandis que le groupe Air France-Klm entend « promouvoir la création d'une filière pour l'aviation en France et aux Pays-Bas », dans un manifeste signé en présence de Ségolène Royal et du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius.